

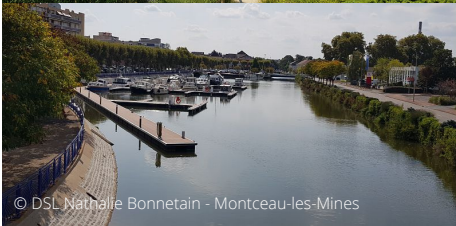


Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



© DSL Nathalie Bonnetain - Chalon-sur-Saône



© DSL Nathalie Bonnetain - Montceau-les-Mines



© DSL Nathalie Bonnetain - Branges



© DSL Nathalie Bonnetain - Etang-sur-Arroux



© DSL Nathalie Bonnetain - Berzé-la-Ville



© DSL Nathalie Bonnetain - Berzé-la-Ville

ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La marque territoriale Route71-Bourgogne du Sud assure la promotion du Département de Saône-et-Loire à travers différentes actions de communication dont des bornes, placées à différents endroits du territoire, permettant aux touristes et résidents d'accéder facilement à toutes les richesses touristiques via l'application web Route71-Bourgogne du Sud.



CONTRÔLE DES COMMUNES DE SAÔNE-ET-LOIRE LABELISÉES 1 FLEUR "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Tous les 3 ans, la Mission Tourisme du Département, en collaboration avec les membres du jury départemental, organise des visites au sein des communes labellisées « Villes et Villages Fleuris ». Elles auront lieu du 23 août au 8 septembre 2022.

Cette année, les visites de contrôle auront lieu dans les 22 communes labellisées 1 fleur du département. Elles permettent de garantir le bon niveau de qualification de ces communes, et le cas échéant, de les accompagner vers le label supérieur. Elles sont aussi l'occasion pour ces communes de montrer leur savoir-faire et leur engagement vis-à-vis du label.

Le label "Villes et Villages Fleuris" encourage les communes à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité, créer des îlots de fraîcheur, développer l'attractivité touristique, résidentielle et commerciale, tout en s'adaptant aux défis actuels et futurs de notre environnement.

C'est un outil d'aide au quotidien pour les collectivités qui souhaitent améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des habitants.

La grille d'évaluation nationale permettra de contrôler :

- la mise en œuvre du projet municipal,
- l'animation et promotion de la démarche,
- le patrimoine végétal,
- la gestion environnementale,
- la qualité de l'espace public,
- l'analyse par espace.

La **grille d'évaluation nationale** est [consultable via ce lien](#).

Le jury départemental sillonnera donc la Saône-et-Loire pour constater les efforts réalisés par tous en termes de qualité de vie.

Pour récompenser les meilleures actions, une cérémonie de remise des prix aura lieu en début d'année 2023, en présence d'André ACCARY, Président du Département de Saône-et-Loire, des conseillers départementaux, de la Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire, et des maires de Saône-et-Loire.

[Pour accéder au planning des visites, cliquez ici !](#)

Pour toute question, Nathalie Bonnetain se tient à votre disposition : 03 85 21 02 21

n.bonnetain@saoneetloire71.fr